



FONDATION KORIAN
POUR LE BIEN-VEILLIR

actu | du bien
vieillir

#EHPADdufutur

12^e PLATEAU DE LA FONDATION KORIAN

Jeudi 12 septembre 2019

Thème

« L'EHPAD DU FUTUR, OU L'EHPAD DE DEMAIN ? »

Il est temps de sortir d'une vision trop binaire opposant « maintien à domicile » contre EHPAD. On assiste à une multiplicité d'initiatives créant des ponts entre les deux univers. **L'offre de solutions intermédiaires n'a jamais été aussi large.** Le monde des EHPAD n'est ni statique ni uniforme. L'EHPAD du futur se pense déjà en termes de plateformes ouvertes sur l'extérieur, de solutions mobiles pour aller vers les personnes, de liens soutenus par le numérique, de développement de services de santé, de bien-être et de prévention ou encore d'offres d'animations proposées aux habitants du bassin de vie...

L'EHPAD de demain s'invente déjà aujourd'hui.

Programme

Introduction

Sophie BOISSARD, présidente de la Fondation Korian pour le Bien-Vieillir

Le plateau

| Modérateur **Serge GUÉRIN**, président du conseil scientifique de la Fondation Korian pour le Bien-Vieillir

Jean-Marc BLANC, directeur de la Fondation i2ml

Olivier SAGUEZ, président-fondateur de Saguez & Partners

Jean-Pierre AQUINO, Fondation Médéric Alzheimer, délégué général de la SFGG

Grand témoin

Jeanine DUBIE, députée des Hautes-Pyrénées



Serge GUÉRIN

La table ronde du jour, consacrée à la maison de retraite de demain, s'inscrit, selon **Serge GUÉRIN**, dans un contexte législatif porteur. Deux réformes concernant le grand âge sont, en effet, en passe d'être discutées : la réforme des retraites et celle de l'accompagnement des personnes âgées et de la perte d'autonomie. Une mission liée aux métiers du grand âge a, en outre, été lancée. Son souhait est que ces réformes puissent faire l'objet d'un échange interministériel et d'un traitement d'ensemble cohérent. L'un des enjeux sera de concilier la baisse programmée du niveau des retraites avec un meilleur financement de l'autonomie. La problématique du grand âge et de ses corollaires (santé, liens sociaux etc.) devrait également être présente à l'occasion des prochaines élections législatives.

Reportage photographique Manuelle Toussaint



Au Live Point

Débat

Serge GUERIN souhaite interroger les intervenants sur leur conception de la maison de retraite du futur ainsi que sur l'impact attendu des nouvelles technologies sur la conception des futurs établissements.

1. Impliquer l'ensemble des acteurs

Jean-Pierre AQUINO estime, en préambule, que le nom-même d'« EHPAD », peu adapté à la réalité des établissements, sera, dans un futur proche, amené à disparaître. Il plaide, par ailleurs, pour une structuration plus importante des liens entre la ville et ces établissements.

Les nouvelles technologies devront être mises au service des maisons de retraite, en fonction des besoins exprimés tant par les résidents que par les soignants. Une réflexion devra, en outre, être amorcée sur les nouvelles populations et leurs besoins évolutifs. Il plaide, de manière générale, pour la généralisation des hébergements inclusifs, notamment à destination de la population croissante d'individus souffrant de troubles cognitifs.

Une vision prospective n'aura, toutefois, de sens que dans la mesure où tous les acteurs concernés (usagers, soignants etc.) pourront être consultés. Le levier technologique devrait, dans cette optique, permettre l'amélioration des conditions de vie des résidents et de travail des personnels. Cette mutation technologique ne doit pas, pour autant, effrayer les différents acteurs impliqués. Avec la généralisation de la télémédecine, par exemple, le rôle des aides-soignants, loin d'être minoré, changera de



Jean-Pierre AQUINO

nature. Ils auront davantage de temps à consacrer aux soins et moins à des tâches administratives chronophages. Les mutations technologiques sont donc moins à craindre, en l'espèce, que l'inertie des pouvoirs publics. Des référents technologiques devront être présents dans chaque établissement. Un effort de mutualisation entre deux maisons de retraite à proximité, pourra, de même, être envisagé. La question du financement de ces apports technologiques se pose naturellement. Une hausse de 650 euros par an du forfait soins devrait permettre une contribution à la fois effective et intelligente au développement de ces nouveaux outils. L'élaboration d'un pacte technologique commun n'est toutefois envisageable qu'après consultation des différents échelons concernés. Avant même de penser à ce pacte commun, c'est aussi l'avis des usagers qu'il faut prendre en compte pour réfléchir et travailler ensemble.

2. Ouvrir les EHPAD sur l'extérieur

Jean-Marc BLANC estime, de son côté, que la maison de retraite de demain sera ce qu'en feront les résidents. Ces établissements répondaient, au départ, à une nécessité historique, celle de regrouper des individus dans des espaces collectifs, en fonction de leurs besoins. La maison de retraite répond actuellement à une logique exclusivement urbaine. Certains villages reculés, en Lozère par exemple, ne possèdent aucun établissement de ce type. Une question d'ordre systémique se pose alors. Les maisons de retraite ne seront peut-être pas amenées à perdurer, du moins sous leur forme actuelle.

Une autre difficulté, récurrente, réside dans leur manque d'attractivité. Elles sont, en effet, souvent coupées du monde et les usagers apparaissent, aux yeux de la société, comme



Jean-Marc BLANC

transparents. Les maisons de retraite d'aujourd'hui possèdent ainsi un caractère « carcéral » que les ingénieurs devront s'efforcer de transformer. Cette image négative est, en outre, déformée par le traitement souvent caricatural livré par les médias. En modifiant la façon de concevoir un lieu, on transforme la prise en compte, que ce soit pour une agence, une école, une maison de retraite...

S'il paraît, à ce stade, difficile de dresser précisément le profil-type de la maison de retraite de demain, il est toutefois possible d'énoncer ce qui n'est pas souhaitable. Si la maison de retraite est, par nature, un lieu « schizophrène », elle devra être pensée, non comme une forteresse, mais plutôt comme une plateforme de services à l'échelle d'un quartier ou d'une région. La maison de retraite de demain devra ainsi être pensée « hors les murs ». Les concepteurs auront également à prendre en compte les changements sociologiques des nouveaux résidents, notamment les « baby-boomers », plus actifs et exigeants que leurs prédécesseurs. Les nouvelles technologies contribueront certainement au développement du sentiment d'évasion, via la réalité virtuelle, ainsi qu'à une alimentation biologique et durable.

La question de la technologie est souvent au cœur des débats. Comment l'introduire dans les maisons de retraite ? Le problème est que le manque de numérique et de fluidité digitale est également présent à d'autres endroits comme les écoles.

3. Créer des espaces de mixité

Olivier SAGUEZ estime, de son côté, que le rôle d'un architecte est de se placer, avant tout, du point de vue des usagers. Il devra intégrer les exigences, parfois contradictoires, des résidents, des soignants mais également des visiteurs. L'objectif premier sera d'intégrer dans ces établissements la vie, via l'ouverture des différents espaces, l'introduction de la lumière naturelle ou de la végétation. La notion de temporalité devra également être établie. Il importera, de même, de dissocier impérativement la vie sociale de la vie intime du résident en respectant des temps de repos, voire de contemplation.

L'aspect ergonomique devra, en outre, être renforcé via une meilleure optimisation des espaces et d'éventuelles mutualisations. Les



Olivier SAGUEZ

maisons de retraite sont, en effet, souvent pensées en termes de contraintes et non d'espaces à créer. Le bien-être physiologique des usagers devra ainsi être envisagé en dehors des seules postures de soins. Les maisons de retraite refléteront également la tendance générale, prônée par les architectes, au partage de l'espace. Des cafés pourront ainsi intégrer ces établissements afin de favoriser les échanges et la mixité avec l'extérieur. Cette problématique du réaménagement de l'espace excède la seule question du confort matériel. Il s'agit, en effet, de redonner du sens et de la civilité à des espaces souvent repliés sur eux-mêmes et, de fait, de changer leur perception par les non-résidents. Cette idée d'ouverture vers la société civile pourra se traduire par l'invitation d'un chef local qui proposera, par exemple, aux usagers d'élaborer, avec lui, un plat gastronomique.

Intervention de Jeanine DUBIE

Jeanine DUBIE précise, en préambule, qu'elle a quitté le secteur des maisons de retraite en 2012. Son point de vue pourrait ne pas refléter exactement la situation actuelle des établissements. Elle exprime tout d'abord le souhait que les maisons de retraite deviennent des espaces accueillants, chaleureux et attractifs. Pendant longtemps, elle a personnellement œuvré pour que les chambres de l'établissement dont elle avait la charge ne mesurent pas moins de vingt mètres carrés. Elle partage aussi le souhait, précédemment évoqué, d'une ouverture maximale des mai-

sons de retraite vers l'extérieur, par le biais de larges baies vitrées par exemple. Malheureusement, ces initiatives se heurtent souvent aux normes et aux législations.

Jeanine DUBIE évoque le fait qu'elle a refusé d'avoir une unité fermée en maison de retraite et a privilégié les actions de l'ensemble du personnel (du cuisinier à l'aide-soignant) pour la sécurité et le bien-être des résidents.

Un directeur de maison de retraite est ainsi, constamment, amené à arbitrer entre les exigences parfois contradictoires de bien-être et de sécurité. Les avancées technologiques telles que la domotique, le développement de la 5G ou des véhicules intelligents devraient également changer la donne. De nouveaux usages, comme le recours à la tablette numérique, seront pris en compte. Une personne de 80 ans conserve, en effet, ses capacités d'apprentissage. L'amélioration d'un environnement collectif s'avère particulièrement cruciale pour les personnes dépendantes. Il importe, plus que jamais, de différencier, à cet égard, les individus dépendants de ceux en perte d'autonomie. Un handicap physique n'est, en effet, pas incompatible avec une liberté de choix. Le risque « dépendance » devra, à cet égard, être reconnu de « risque social » par les pouvoirs publics et financé par la solidarité nationale. Ce combat sémantique contre certaines préconceptions est le premier enjeu dans l'élaboration d'une réflexion sur la maison de retraite de demain.



Jeanine DUBIE

Prochains événements de la Fondation Korian

Aude LETTY rappelle le lancement de la **3^e édition du Prix de la Fondation Korian** qui vise à promouvoir des initiatives positives et joyeuses afin de changer les regards sur les métiers du grand âge et de récompenser des actions remarquables valorisant les personnels soignants.

Le prix est ouvert aux territoires, aux collectivités et aux centres de formations qui peuvent effectuer leur proposition sous forme de reportages, de films, de campagnes de recrutement originales. Le dossier doit être déposé **avant le 27 décembre 2019** et les résultats seront annoncés en avril 2020.

Le prochain Plateau de la Fondation **«Le soin se conjugue au féminin»** se tiendra le 28 novembre 2019 et sera consacré aux soignantes, très représentées dans ce secteur et qui ont souvent des difficultés à allier vie professionnelle et situations personnelles compliquées. Comment repérer ces situations ? Quel accompagnement mettre en place ? Tels seront les sujets abordés lors de ce 13^e Plateau.



Aude LETTY

La prochaine Matinale de la Fondation Korian sera franco-belge et aura lieu le 17 décembre à Bruxelles. Ce sera la dernière Matinale autour de la thématique : **«Je suis vieux et alors ?»**.

Conclusion

Sophie BOISSARD souligne l'importance de l'échange grâce à l'organisation de ces Plateaux. En effet, ils permettent de préparer la population à une société de longévité. La Fondation Korian joue, à cet égard, pleinement son rôle de carrefour social.

Le Groupe Korian s'engage notamment via un programme d'investissements de 250 millions d'euros destiné à financer des cliniques, des maisons de retraite ainsi que des colocations seniors. Le parc immobilier des maisons de retraite ne peut plus être conçu comme celui des trente dernières années. Les nouveaux établissements pourraient, par exemple, s'inspirer des « quartiers de ville » développés, avec succès, aux Pays-Bas. Ces structures regroupent des appartements, des crèches, des boutiques, un square mais aussi des unités de réadaptation, de soins palliatifs et d'unités de grands dépendants. Toute la vie sociale y est reconstituée et le cœur battant c'est la brasserie où tout



Sophie BOISSARD

le monde y vient prendre son repas (personnel, proches, résidents). Ce quartier de ville incarne un réel lieu de sociabilisation.

Pour l'heure, la France apparaît, en décalage en raison notamment de règles urbanistiques incohérentes et d'un produit foncier encore trop onéreux.

Le développement du numérique, loin de constituer un danger, devrait, en outre, permettre l'essor de nouveaux espaces à la fois harmonieux, conviviaux et faciles d'usage.



Olivier SAGUEZ, Aude LETTY, Jeanine DUBIE, Serge GUÉRIN, Sophie BOISSARD, Jean-Pierre AQUINO, Jean-Marc BLANC

PLATEAU 12 DE LA FONDATION KORIAN 12 septembre 2019 - PAGE 4

PROCHAIN
PLATEAU



29 rue des Sablons
75016 Paris

13^e PLATEAU DE LA FONDATION KORIAN

Judi 28 novembre 2019

DIRECT 18:00
PRÉCISES



@Korian
Retransmission live

Thème « LE SOIN SE CONJUGUE AU FÉMININ ! »



FONDATION KORIAN POUR LE BIEN-VIEILLIR